

Droits de l'homme/Examen périodique universel La situation du Gabon en étude



Francis Nkéa Nzigue, ministre d'Etat en charge des Droits humains prononçant l'allocution d'ouverture des travaux, hier.



Vue partielle des experts.

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

DANS l'optique de la préparation de la discussion relative à la situation des droits de l'Homme au Gabon, en novembre prochain à Genève, le Comité national de rédaction des rapports sur les droits humains dans notre pays s'est réuni hier au ministère de la Justice. Ce, dans le cadre d'un atelier de restitution et de validation du projet de rapport national sur l'examen périodique universel (Epu). Ce rendez-vous était celui d'une réflexion entre les organisations intergouvernementales,

les représentants des institutions des droits de l'Homme et ceux de la société civile gabonaise. But: discuter de la situation réelle et de la façon dont les droits humains sont appliqués au Gabon, et en préparer un rapport commun. Un travail fait sur la base de divers éléments compilés par les différentes parties conformément aux instruments internationaux y relatifs. « C'est la loi qui prévoit cette situation. C'est-à-dire qu'en raison des conventions que nous avons signées avec les Nations Unies, le Gabon doit faire, tous les quatre ans, un rapport de la situation des droits de l'Homme de notre pays. Et, en examinant la lé-

gislation nationale, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas que le ministère des Droits humains qui était interpellé par ces dispositions et ces accords. La préparation de ce rapport se fait donc dans le cadre d'un comité, et c'est ce comité que nous avons réuni ce matin pour préparer le document de base qui détaille la situation des droits de l'Homme au Gabon, que nous allons envoyer aux Nations Unies», a déclaré le ministre d'Etat en charge de la Justice, Garde des sceaux, chargé des Droits humains, Francis Nkéa Nzigue, lors de son allocution d'ouverture des travaux. Précisant, par ailleurs qu'en réalité, il ne s'agit pas de vérifier ce qui se passe au Gabon. Bien

qu'exceptionnellement, il arrive que l'Organisation internationale pose des questions sur des faits qui ont eu lieu dans le pays. « Ce que les Nations Unies vérifient, c'est le respect des accords et conventions. Est-ce que, à la suite de la convention que nous avons signée avec les Nations Unies, avons-nous pu faire, sur le plan national, des textes écrits et qui matérialisent cet accord? Est-ce que nous avons pris des décrets et des lois se rapportant à l'exécution de cette convention? Le plus important pour les Nations Unies c'est l'application des accords. Parce que lorsque vous signez des accords, il faut les ratifier pour qu'ils deviennent des textes nationaux et

au-delà, prendre des textes réglementaires, des décrets d'application, des circulaires et tout autre texte réglementaire qui s'imposent en matière d'application de conventions», a précisé le ministre d'Etat Nkéa. Pour rappel, l'Epu est le mécanisme d'évaluation de la situation des droits au sein des Etats, mis en place par l'Organisation des Nations Unies (Onu) en 2006. Cet examen repose sur un dialogue interactif entre l'Etat examiné et les membres du Conseil des droits de l'Homme. Son fonctionnement s'étend sur un cycle de quatre (4) années, le Gabon étant à son 3e passage (2008-2012-2017).

Coopération sanitaire/ Sur le navire-hôpital chinois hier

Denise Mekam'ne satisfaite de l'offre des soins

P.M.M
Libreville/Gabon

ENISE Mekam'ne Edzidzie, ministre d'Etat en charge de la Santé, est allée s'imprégner hier de l'effectivité des soins offerts aux populations, au cours d'une visite guidée au sein du Navire-hôpital chinois, l'Arche de la Paix", accosté depuis dimanche au port d'Owendo. Après avoir fait le tour des différents services de l'hôpital flottant, Denise Mekam'ne Edzidzie a dit être satisfaite et impressionnée du dispositif médical mis à la disposition des patients gabonais par l'équipage chinois, mais aussi de la qualité des soins qui leur sont offerts. «C'est un sentiment de satisfaction, d'admiration et d'encouragement qui m'habite. Nous avons vu que le navire-hôpital chinois est doté d'un équipement de pointe. Il prend en compte toutes les spécialités et comprend huit salles d'opération, un système de télé-médecine, un équipage



Après les différents services du navire, Denise Mekam'ne Edzidzie a visité l'hélicoptère médicalisé du navire.

compétent et professionnel, capable d'offrir des soins de santé de qualité aux malades», a souligné, ravie, la ministre d'Etat. Cet hôpital flottant chinois vient ainsi dynamiser un peu plus la coopération entre le Gabon et la Chine. Le ministre de la Santé a d'ailleurs salué l'excellent partenariat sino-gabonais à travers cette opération médicale, avant de

remercier la Chine pour l'initiative. L'amiral Guan Baillin, chef de l'équipage de l'Arche de la Paix", a pour sa part apprécié la contribution des bénévoles gabonais dans cette mission où des difficultés ne manquent pas. «Nous avons eu 827 consultations lundi dernier. Nous espérons faire mieux. La limite du séjour et de capacités d'accueil du navire ne nous permet

pas de traiter les pathologies lourdes. Comme vous le voyez, les soins après les consultations sont importants. Nous remercions, toutefois, les bénévoles qui sacrifient leur temps pour nous accompagner», a fait savoir l'officier de la marine chinoise. Il faut noter que seules les petites chirurgies sont réalisées durant cette semaine de consultations et de soins gratuits au bord

du navire chinois. Après le départ de cette mission médicale, ce sont les Centres hospitaliers universitaires de Libreville et d'Owendo, l'hôpital de la coopération sino-gabonaise et l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba qui devront accueillir les patients reçus pour un suivi médical, selon les autorités sanitaires.

Ici et ailleurs

•Anniversaire

Prosper Ze fêté à Malabo



En attendant de présenter prochainement son dernier album intitulé "Zen", l'artiste musicien, auteur et compositeur moderne gabonais, Prosper Ze, a célébré hier ses 57 ans de vie sur terre, dont 40 ans de musique. La cérémonie, sobre, qui s'est tenue au Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), sis à Malabo, en Guinée Equatoriale, a été organisée par le Secrétaire général de cette institution dans laquelle officie notre compatriote en tant que Secrétaire général adjoint.

•Santé

Excès de poids et cancers

Quelque 630.000 cancers, soit environ 40% de la totalité des cancers détectés en 2014 aux Etats-Unis, étaient liés à un poids excessif, ont indiqué hier les autorités sanitaires américaines, réitérant leur appel à davantage de prévention.

•Photographie

Triple selfie tragique

Trois étudiants sont morts écrasés par un train hier en se prenant en photo sur des rails en Inde, pays qui compte le plus grand nombre de morts par selfies. 60% des morts dues à des selfies surviennent en Inde, selon une étude de l'année dernière portant de mars 2014 à septembre 2016. 127 personnes avaient trouvé la mort dans cette nation d'Asie du Sud sur cette période en cherchant le cliché parfait à poster sur les réseaux sociaux.

•Cinéma

La famille de Pistorius dit non

La famille de l'athlète paralympique Oscar Pistorius, condamné à six ans de prison pour le meurtre de sa petite amie, a annoncé hier qu'elle allait porter plainte contre les auteurs d'un film consacré à cette affaire et qui, à ses yeux, "déforme la vérité".

•Ecoles

Des toilettes qui ne donnent pas envie

Problèmes d'hygiène, d'insécurité ou d'accès: de nombreux élèves français renoncent à fréquenter les toilettes de leur établissement avec, à la clé, des risques pour leur santé, s'alarme un rapport publié hier

Rassemblés par F.B.E.M et C.O